

# TAXE D'APPRENTISSAGE

L'ingénieur de demain a besoin de vous !

ÉDITION  
2022

## Grenoble INP - Esisar, UGA, école d'ingénieurs du Sud Rhône-Alpes, accueille 500 étudiants et apprentis à Valence.

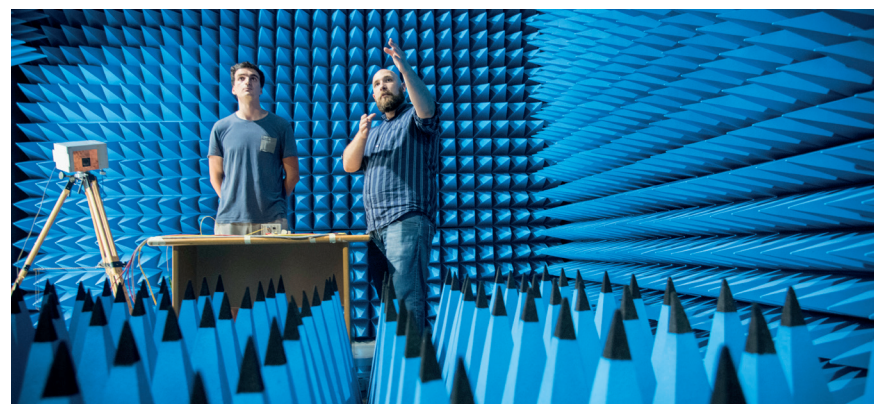
Grâce à un enseignement pluridisciplinaire dans les sciences du numérique, l'Esisar forme des ingénieurs spécialisés dans les systèmes cyber-physiques associant électronique, automatique, informatique et réseaux, au sein du dynamique Campus de Valence.

L'Esisar s'engage au service des entreprises innovantes en apportant son expertise dans

les domaines technologiques clés.

La taxe d'apprentissage est une contribution permettant à l'entreprise de choisir son bénéficiaire. Vous agissez en nous versant directement le solde.

La taxe d'apprentissage représente plus de 20 % de notre budget de fonctionnement, **vos soutien nous est précieux !**



MODE D'EMPLOI

### VERSEZ AU TITRE DU SOLDE

Etablissement bénéficiaire :  
Grenoble INP - Esisar, UGA  
UAI 0261459V - APE 8542Z  
Siret : 19381912500249

Pour un versement par chèque ou par virement bancaire, merci de noter sur votre libellé de règlement :

**TA 2022 ESISAR UAI 0261459V**

[Demande de contact, de RIB ou de formulaire de versement :](https://esisar.grenoble-inp.fr/fr/entreprises/taxe-d-apprentissage)

<https://esisar.grenoble-inp.fr/fr/entreprises/taxe-d-apprentissage>

(Titulaire du compte : Institut Polytechnique Agent Comptable)

## CHIFFRES CLÉS

**+ de 500**  
Projets Industriels réalisés

**+ de 300** entreprises  
partenaires, de typologie variée : grands  
comptes, ETI, PME-PMI, start-up

**+ de 120**  
diplômés chaque année

**100%**  
de taux net d'emploi à 6 mois

**Moins d'un mois** pour trouver  
son premier emploi après  
l'obtention du diplôme

**+ de 35** entreprises  
présentes à notre forum

## NOS SPÉCIALITÉS

- Électronique
- Informatique
- Automatique
- Réseaux
- Cybersécurité

# CALENDRIER

1

JANVIER - FÉVRIER

Choisissez l'école à laquelle vous souhaitez verser directement votre taxe d'apprentissage

Date limite de paiement à l'établissement choisi

31 MAI

2

3

JUIN - JUILLET

Le versement est effectué !

L'école vous envoie une lettre de remerciements accompagnée d'un reçu libératoire

SEPTEMBRE

4

## TEMPS FORTS 2021

Mise en place d'un accompagnement et d'un appui technique des entreprises dans le domaine de la sûreté et de la cybersécurité des systèmes industriels en lien avec la CPME et l'ENE.

Renforcement des accompagnements en phase de pré-industrialisation à travers la plateforme Esynov pour les TPE - PME.

Amplification de la formation par apprentissage, en lien avec l'ITII Dauphiné-Vivarais, répondant aux évolutions des besoins des entreprises et des transformations des DUT.

Lancement d'une réforme pédagogique en 1<sup>ère</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle pour mieux intégrer les apprentissages par projets dès le début de formation.

## 2022 PROJETS

Poursuite de la réforme pédagogique sur la 2<sup>ème</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle.

Mise en place d'un parcours Intelligence Artificielle en cinquième année pour répondre aux besoins du monde économique.

Amplification du soutien au développement des projets étudiants dans le cadre des apprentissages par la pratique et du développement des compétences transverses.

### CONTACT



**Chantal Robeil Liechtensteger**  
Chargée de mission taxe d'apprentissage  
Tél : 04 75 75 94 03  
[esisar.taxe@grenoble-inp.fr](mailto:esisar.taxe@grenoble-inp.fr)